

ECOPOLE DU VAL D'ALLIER

Communes de Pérignat-es-Allier & La Roche-Noire (63)



RAPPORT D'ACTIVITE 2015

SYNDICAT D'ÉTUDE ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

3, place Onslow 63800 PERIGNAT-SUR-ALLIER
Tél. 04 73 69 52 54 - mail: mairie.perignat@gmail.com



LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Délégation Auvergne
2 bis rue du Clos Perret – 63100 CLERMONT-FERRAND
TEL. 04 73 36 39 79 – mail : auvergne@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

Titre	Ecopôle du Val d'Allier – Rapport d'activité 2015
Auteur	GIRAUD Charline – LPO Auvergne
Contributeurs	HEBRARD Grégory ; VOUTE Anthony – LPO Auvergne
Structure	Syndicat d'Etude et d'Aménagement Touristique de Mur-es-Allier et Gergovie Val d'Allier
Photographies	GIRAUD Charline ; TAILLAND Ludovic ; BRUGEROLLES Thibeault; CARRIAS Jean-François
Cartographie	GIRAUD Charline
Date	Janvier 2016
Partenaires financiers	S.E.A.T
Objectif de l'étude	Bilan des actions menées sur l'Ecopôle en 2015.
Localisation Surface	Département du Puy-de-Dôme. Communes de Pérignat-sur-Allier et La Roche-Noire 131 ha – milieux alluviaux
Citation du document	GIRAUD C., 2015. <i>Ecopôle du Val d'Allier. Rapport d'activité 2015</i> . SEAT - LPO Auvergne, 24 p.

Préambule

Situé en rive droite de l'Allier, aux limites de l'agglomération clermontoise, l'Ecopôle englobe un ensemble de gravières en fin d'exploitation (2016). Cette proximité de la rivière Allier et l'implantation du site sur un axe migratoire important pour les oiseaux d'eau renforcent l'intérêt d'ensemble du projet.

Inscrite au Contrat Territorial Val d'Allier Alluvial, la gestion du site 2015-2020 consiste à poursuivre la réhabilitation écologique des gravières entreprise en 2010, afin de favoriser l'accueil d'une riche biodiversité, tout en y assurant l'accueil et la sensibilisation d'un large public.

La réhabilitation du site, a été faite en concertation avec les élus, le carrier (GIE de Bellerive) et la LPO Auvergne. Cela a permis un réaménagement exemplaire, à plus d'un titre, qui fait de ce site aujourd'hui référence.

Sommaire

RESTAURATION DES HABITATS 5

RH 1 - RESTAURATION DE LA ZONE D'EXPLOITATION.....	6
RH 3 - TRAITEMENT DES ESSENCES ET PLANTES INVASIVES.....	6
RH 8 - DECAPAGE D'ILOTS A LIMICOLES	7

GESTION & ENTRETIEN COURANT 9

GH 1 – ENTRETIEN DES MILIEUX OUVERTS.....	10
GH 2 - ENTRETIEN DES RIPISYLVES ET BOISEMENTS ANNEXES.....	10
GH 3 - ENTRETIEN DES HAIES & PLANTATIONS	11
GH 4 – ENTRETIEN DES SENTIERS	11
GH 5 - ENTRETIEN DU RADEAU A STERNES.....	11
GH 6 - ENTRETIEN COURANT / VEILLE PATRIMONIALE.....	12

VALORISATION 14

VAL 1 - ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES.....	15
VAL 2 - AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE.....	15

INDICATEURS 18

SI 5 - SUIVI DE LA FREQUENTATION.....	19
---------------------------------------	----

COORDINATION & ANIMATION..... 21

CA 1 - ACCOMPAGNEMENT, SENSIBILISATION DES ACTEURS LOCAUX.....	22
CA 2 - RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES POUR LA GESTION DU SITE	22
CA 3 - COORDINATION GENERALE / SUIVI FINANCIER.....	22
CA 4 - REDACTION DE BILANS	22

BIBLIOGRAPHIE 23

RESTAURATION DES HABITATS

RH 1 - RESTAURATION DE LA ZONE D'EXPLOITATION

Cette action est la dernière phase de réhabilitation des bassins suite à leur exploitation. La zone de trémie, suite au retrait des engins de tri des granulats, devrait être mise à nue offrant ainsi une plage minérale favorable aux oiseaux limicoles. D'autre part, un réseau de mares temporaires devrait être creusé afin d'améliorer la mosaïque d'habitats. Enfin, la berge nord-ouest du bassin de Bellerive devrait être reprise en pente douce afin d'achever le reprofilage réalisé en 2011.

Ces travaux ne pourront être réalisés qu'après la fin de l'exploitation et le démantèlement des installations. Or, l'exploitation ayant quelque mois de retard, cette action (qui sera mise en œuvre par le carrier et la LPO), ne pourra être réalisée qu'après le départ de l'exploitant, c'est-à-dire courant 2017.

Aussi en 2015, cette action n'a pas été réalisée.

RH 3 - TRAITEMENT DES ESSENCES ET PLANTES INVASIVES

En 2015, une première phase de travail a consisté à cibler des zones où se développent de nouveaux foyers d'espèce envahissantes. En effet, l'expérience nous indique qu'il n'est plus pertinent d'intervenir sur des secteurs déjà envahis mais sur des foyers naissants afin de limiter leur expansion. Le suivi de ces espèces depuis plusieurs années permet par ailleurs de connaître l'évolution des foyers et d'ajuster ainsi le traitement des zones concernées.

La Jussie : La Jussie est une espèce invasive présente sur le site de l'Ecopôle en faible effectif du fait de passages annuels pour arracher les tâches. Aussi, plusieurs passages au sein des berges des différents étangs du site sont réalisés en 2015 afin de repérer la présence de l'espèce. Cette année, aucune tâche n'a été détectée sur le site

La renouée du Japon : une tache de renouée est traitée et maîtrisée depuis 2011 sur le site. elle a une nouvelle fois été arrachée et exportée en 2015



Photo 1. Robiniers taillés à 1m

Les essences invasives : les robiniers faux acacias, les érables négundos, les Ailanthés... sont suivis et traités ponctuellement sur les foyers naissants ou en entretien des foyers déjà maîtrisés.

RH 8 - DECAPAGE D'ÎLOTS A LIMICOLES

En plus des 2 îlots existants, 2 autres petites îles ont été créés suite à l'exploitation de la digue entre les bassins de Varennes et Sous-le-Torre.

Ces îlots ont vocation à accueillir les oiseaux inféodés aux grèves alluviales appréciant les espaces protégés des prédateurs pour nicher, telles que les sternes.

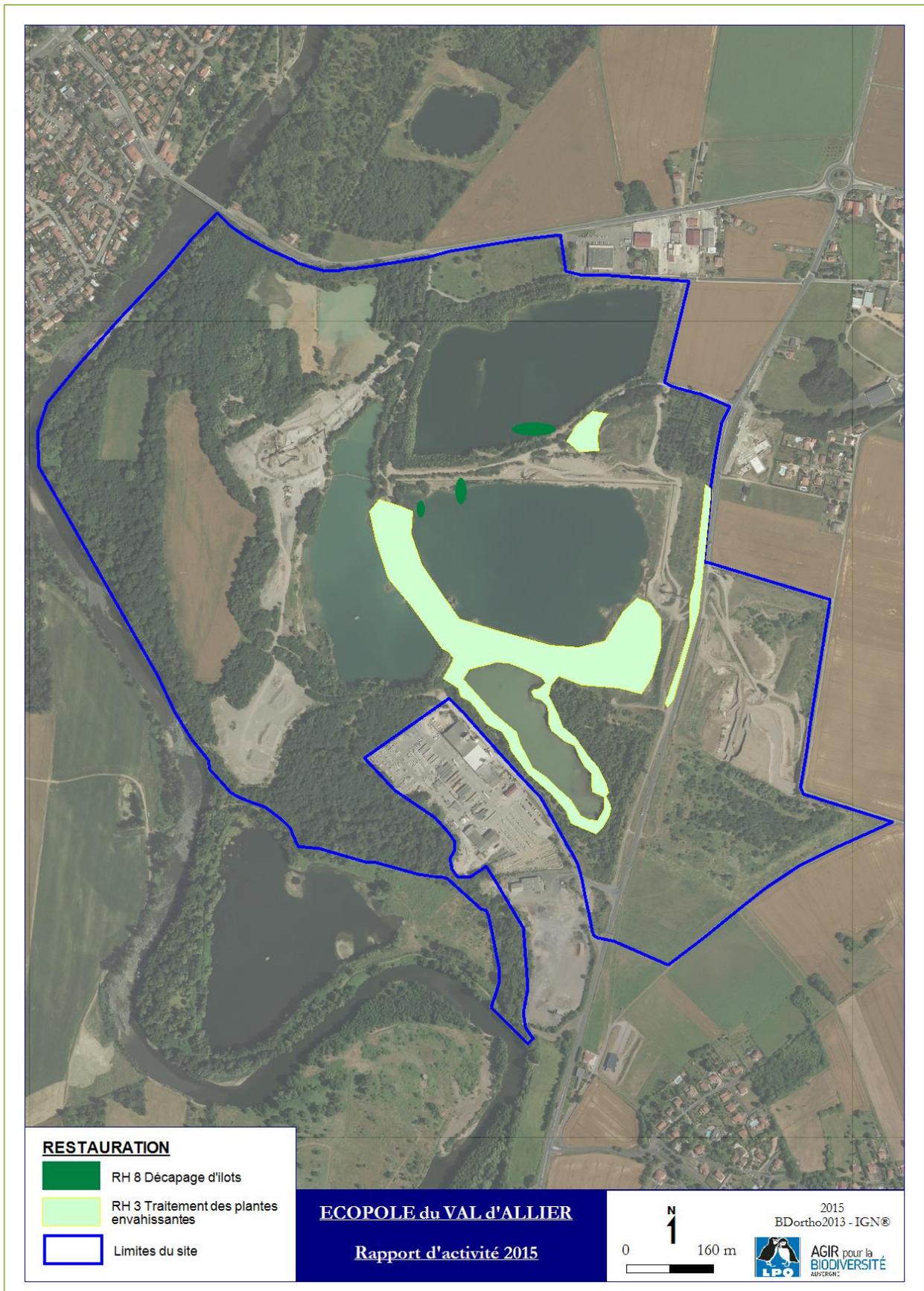
Cependant, ces îlots se végétalisent rapidement certains sont déjà boisés, il est donc important de limiter la colonisation par les ligneux.

En 2015, les deux nouvelles îles ont donc été devégétalisées par arrachage, débroussaillage ou coupe de certains pieds de saules.



Photo 2. Îlot devégétalisé en 2015

Travaux de restauration	Zone concernée	Surface / linéaire	Intervenant	Résultats
RH 1 - Restauration de la zone d'exploitation	Ouest du Bassin de Bellerive	-	LPO Auvergne GIE de Bellerive	Non réalisé
RH 3 - Traitement des essences et plantes invasives	Berges et talus	Prospections sur l'ensemble du site Traité : 20 m ²	LPO Auvergne	1 tâche de Renouée arrachées Reprise de rejets sur le pieds de robiniers traités
RH 8 - Décapage d'îlots à limicoles	Bassins de Varennes et Sous-le-Torre	0,25 ha	LPO Auvergne	2 îles traitées Augmentation des capacités d'accueil pour les sternes et autres limicoles



Carte 1. Localisation des actions de restauration réalisées en 2015

GESTION & ENTRETIEN COURANT

GH 1 – ENTRETIEN DES MILIEUX OUVERTS

Les zones ouvertes présentes sur le site tels que les prairies, les talus, les berges reprofilées..., participent à la diversité des habitats et donc des espèces sur le site de l'Ecopôle. Ces divers types de milieux peuvent également jouer un rôle fonctionnel dans la dispersion de certaines espèces animales inféodées aux milieux ouverts comme par exemple les Rhopalocères (papillons de jour). Afin de maintenir certains espaces ouverts et limiter leur colonisation par les ligneux, les prairies et les berges ont été traitées.

Les zones en prairie ont été fauchées tardivement (novembre), avec export des matériaux.

Les berges ont été débroussaillées et les pousses de saules et de peuplier coupées. Notons que cette année les niveaux d'eau sont restés exceptionnellement bas laissant ainsi les berges exondées favorisant leur colonisation par la végétation. Un effort de traitement a donc été porté cette année sur ces zones-là.



Photo 3. Berge entre la Montagne et Varennes débroussaillées



Photo 4. Traitement des peupliers et des saules

GH 2 - ENTRETIEN DES RIPISYLVES ET BOISEMENTS ANNEXES

Le site de l'Ecopôle compte une proportion importante de milieux boisés dont la ripisylve de la rivière Allier. Il est utile de maintenir et d'améliorer la qualité de ces milieux en favorisant notamment les espèces autochtones. En 2015, le boisement autour du bassin de la montagne a été traité avec une limitation des essences invasives dans ce secteur.



Photo 5. Ripisylve de la Montagne

GH 3 - ENTRETIEN DES HAIES & PLANTATIONS

Les haies plantées au cours du programme précédent nécessitent un entretien régulier (taille, reprise des pieds)

Les saules têtards taillés ont été repris. Trois saules sur la berge sud-est du bassin de Bellerive sont désormais difficiles d'accès et n'ont plus autant d'intérêt pour l'avifaune en raison de l'évolution de la végétation sur les berges. Ils ont donc été coupés et tombés dans l'eau pour créer ainsi des caches pour les poissons et des zones de pontes pour les insectes et les amphibiens. D'autres saules en revanche ont été plantés en contre-bas de l'esplanade et seront taillés en têtards quand leur croissance sera suffisante.



Photo 6. Saules têtards mis à l'eau



Photo 7. Haie entretenue

GH 4 - ENTRETIEN DES SENTIERS

L'entretien des sentiers du site a été réalisé essentiellement par la fauche. Ces passages permettent aussi d'entretenir les aménagements réalisés sur ces sentiers (tables, bancs).



Photo 8. Sentier entretenu

GH 5 - ENTRETIEN DU RADEAU A STERNES



Photo 9. Radeau à sterne

Les radeaux mis en place sur le bassin de Varennes et de Bellerive sont entretenus régulièrement afin d'enlever la végétation arbustive ayant poussé l'année précédente et pour vérifier l'état de la structure.

GH 6 - ENTRETIEN COURANT / VEILLE PATRIMONIALE

Cette action est l'occasion d'assurer une veille régulière sur l'état de conservation de l'ensemble du site et d'entretenir les aménagements réalisés les années précédentes.

Des petites opérations ont été réalisées dans ce volet, telles que l'entretien des clôtures du site (réparation, tension...)

Des panneaux « pêche interdite » et « Circulation interdite » ont été mis en place mais rapidement dégradés.

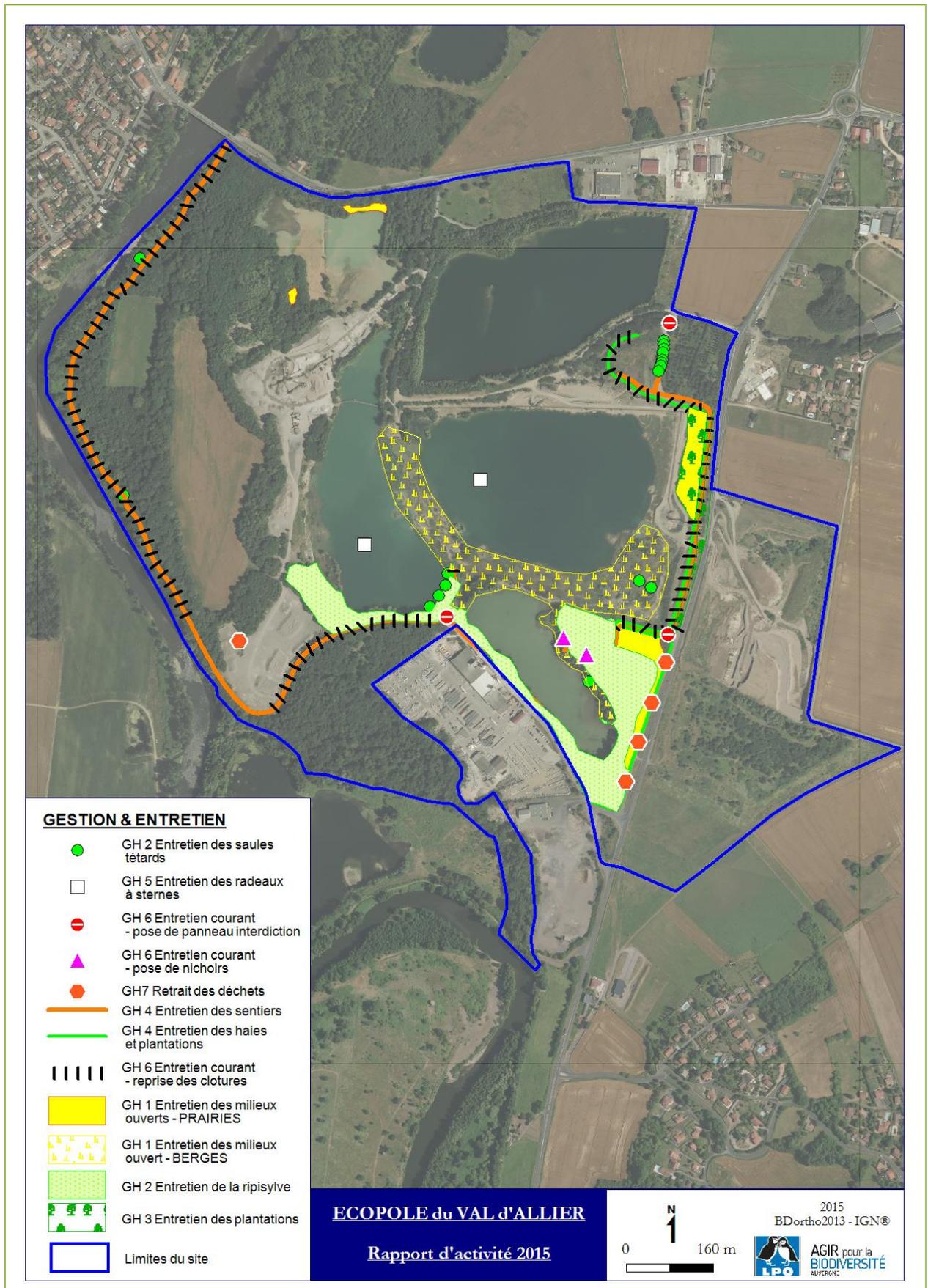


Photo 10. Signalétique mise en place

GH 7 – RETRAIT DES DECHETS

Bien que cette action n'ait pas été commandée en 2015, une action de nettoyage régulière est impérative sur ce site. Aussi, la LPO retire régulièrement les déchets entreposés. L'équipe technique est aussi intervenue pour nettoyer la zone de stockage suite à l'incendie d'une caravane.

Travaux de gestion	Zone concernée	Surface / linéaire	Intervenant	Résultats
GH 1 – Entretien des milieux ouverts	Berges Prairie sud est Varennes Prairie nord est Varennes	Berges : 5,5 ha Prairies : 1,5 ha	LPO Auvergne	Entretien des principaux espaces ouverts du site / Maintien de corridors écologiques
GH 2 - Entretien des ripisylves et boisements annexes	Berges et talus	5 ha	LPO Auvergne	20 saules et peupliers repris ou abattus 10 saules plantés
GH 3 - Entretien des haies & plantations	Bassins de Varennes et Sous-le-Torre	1,15 ha 1400 m de haie	LPO Auvergne	Augmentation de la capacité d'accueil et de d'alimentation pour les oiseaux
GH 4 – Entretien des sentiers	Sentier du bord d'Allier Sentier des mares	3450 m	LPO Auvergne	Amélioration de l'accueil du public
GH 5 - Entretien du radeau à sternes	Bassins de Varennes et Bellerive	2 radeaux	LPO Auvergne	Amélioration de la capacité d'accueil pour les sternes
GH 6 - Entretien courant / veille patrimoniale	Ensemble du site	130 ha	LPO Auvergne	1 nichoir à chiroptères installé 1 nichoir à oiseaux posé 2 panneaux « Pêche interdite » posés 1 panneau circulation interdite posé 2400 m de clôture reprises ou retirées Veille et vigilance permanente sur le site
GH 7 – Retrait des déchets	Bords de route Zone de stockage	800 L	LPO Auvergne	Limitation des pollutions



Carte 2. Localisation des actions de gestion et d'entretien réalisées en 2015

VALORISATION

VAL 1 - ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES

Les aménagements installés dans les années précédentes doivent être entretenus régulièrement.

La structure de l'observatoire de Varennes a été consolidée suite à de légers mouvements de terrains (remblai mobile).

VAL 2 - AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE

Suite à la restauration du belvédère surplombant les bassins de Varennes et Sous-le-Torre, l'esplanade créée doit être aménagée. Cet espace, sera le lieu d'animations sur le thème de la rivière et de la biodiversité alluviale.

=> En lien avec l'activité agro-pédagogique qui sera mise en place sur la zone Champmot.

Un ensemble d'aménagements « témoins » permettrons de montrer au public ce qu'il est possible de mettre en place dans son jardin, le parc de son entreprise, sur les espaces verts de sa commune pour pouvoir accueillir une biodiversité intéressante.

Aussi en 2015, différents aménagements ont été mis en place : un hôtel à insectes, un sentier pédagogique matérialisé au sol par un cheminement en pierre bleue, la structure pour un hotel à chiroptères (chauves-souris) qui sera achevé en 2016. Une mare pédagogique temporaire creusée en contre bas de l'esplanade vient compléter ces aménagements.



Photo 11. Sentier



Photo 12. Mare pédagogique

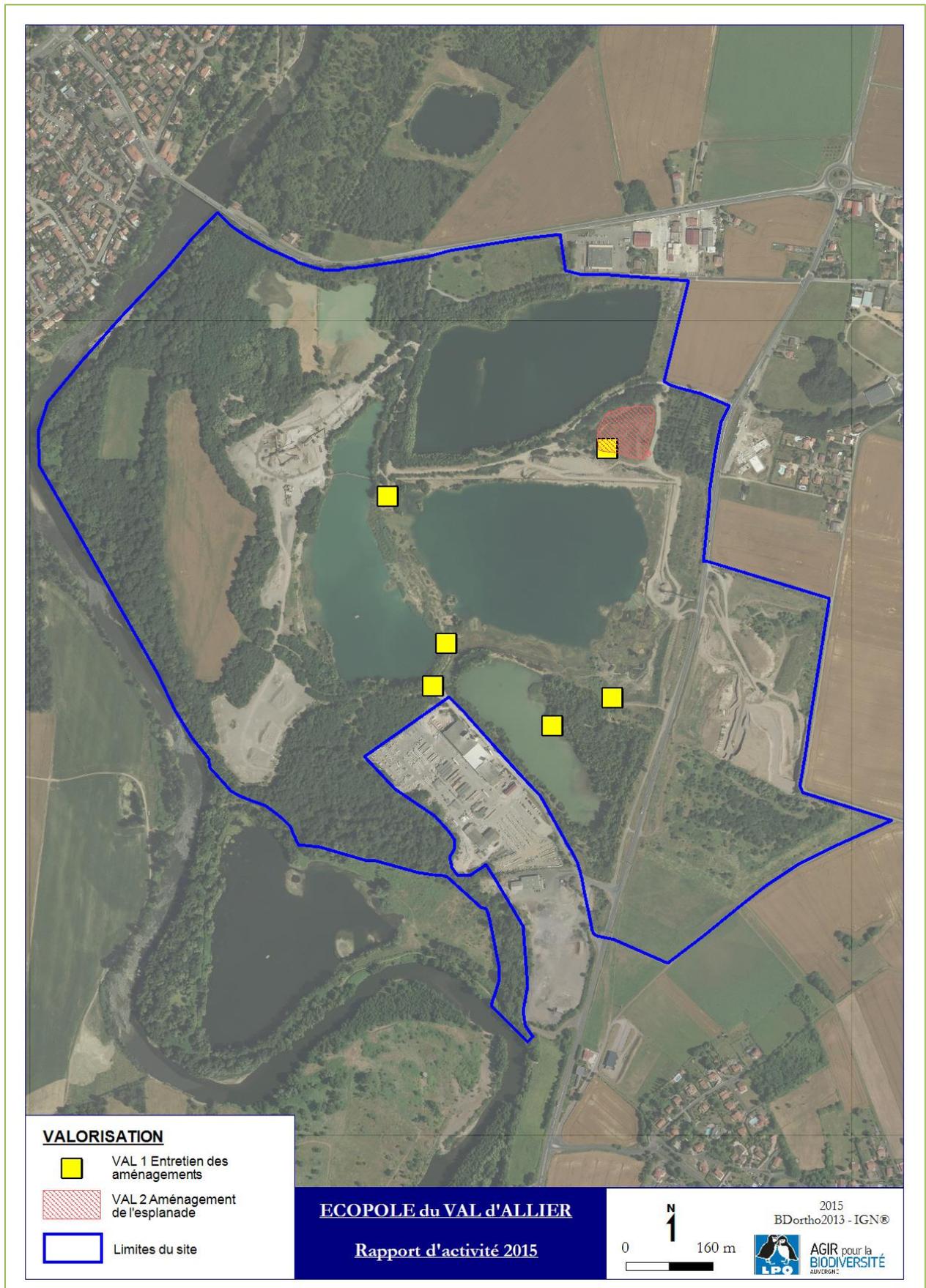


Photo 13. Base pour un gîte à chiroptères



Photo 14. Hôtel à insectes

Travaux de valorisation	Zone concernée	Surface / linéaire	Intervenant	Résultats
VAL 1 - Entretien des aménagements pédagogiques	Ensemble du site	5 postes d'observation, 2 escaliers, 1 platelage, 1 station d'écoute	LPO Auvergne	9 aménagements entretenus Amélioration de l'accueil du public
VAL 2 - Aménagement de l'esplanade	Esplanade	0,8 ha	LPO Auvergne	Aménagement d'un espace pédagogique. Amélioration de l'accueil du public



Carte 3. Localisation des actions de valorisation réalisées en 2015

INDICATEURS

SI 5 - SUIVI DE LA FREQUENTATION

Lorsque le site sera officiellement ouvert au public (suite au départ du carrier), il sera nécessaire de suivre la fréquentation afin de pouvoir la contrôler et adapter les aménagements pour pouvoir concilier au mieux la protection du site naturel et l'influx de visiteurs.

En 2015, 3 écompteurs ont été mis en place sur le site afin de comptabiliser les passages pédestres et cyclistes.

Les dispositifs utilisés sont des « capteurs Pyro » à infrarouge. Ces boîtiers pourront être déplacés sur le site au cours des années à venir si besoin.



Photo 15. Eco-compteur de l'esplanade camouflé dans la lisse en bordure du chemin

L'installation ayant eu lieu fin 2015, il n'existe pas encore de données exploitables sur le site.

Indicateurs	Zone concernée	Surface / linéaire	Intervenant	Résultats
SI 5 - Suivi de la fréquentation	Ensemble du site	3 écompteurs	LPO Auvergne	Mise en place d'outils pour la suivi et gestion de la fréquentation



Carte 4. Localisation des actions de suivi des indicateurs réalisées en 2015

COORDINATION & ANIMATION

Ces actions permettent d'assurer la coordination et la mise en œuvre des actions sur les sites ainsi que leur cohérence et leur pérennité.

CA 1 - ACCOMPAGNEMENT, SENSIBILISATION DES ACTEURS LOCAUX

- Comité de gestion, le 15/12/2015
- Présentation du plan de gestion aux élus des collectivités et agents techniques.

CA 2 - RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES POUR LA GESTION DU SITE

- Concertation avec les partenaires (CG63, SEAT, LPO, Région, Grand Clermont...).
- Concertations et débat d'idées avec le cabinet Pro-Tourisme pour l'aménagement de la zone Champmot
- Comité de suivi avec le GIE, le 15/09/2015



Photo 16.



Comité de suivi

CA 3 - COORDINATION GENERALE / SUIVI FINANCIER

- Mise en œuvre du plan de gestion.
- Concertation permanente avec le SEAT.
- Participation au montage des demandes de subventions.

CA 4 - REDACTION DE BILANS

- Rédaction du présent bilan annuel.

BIBLIOGRAPHIE

DEGUILHEM. A. & AL. 2015. Contrat pour une gestion durable du Val d'Allier. Région Auvergne

GIRAUD. C. & AL. 2014. Mesure Ecopôle du Val d'Allier. Rapport d'activité 2013. LPO Auvergne. 36p

GIRAUD C. & AL, 2014. Plan Loire III – 2010 ~ 2013. Mesure Ecopôle du Val d'Allier. Rapport quadriennal 2010-2013. SEAT - LPO Auvergne, 31 p.

GIRAUD. C. & AL. 2015. Ecopôle du Val d'Allier. Plan de gestion 2015-2020. SEAT - LPO Auvergne, 82 p

WEBOGRAPHIE

FAUNE AUVERGNE

<http://www.faune-auvergne.org/>

LPO AUVERGNE

<http://www.lpo-auvergne.org/>